

LE *BUTOMUS UMBELLATUS* L. EN GASPÉSIE

Robert GAUTHIER

Département d'écologie et de pédologie
Faculté de foresterie et de géodésie
Université Laval, Québec

Parmi les éléments de la flore introduite au Québec, le *Butomus umbellatus* L. est certainement l'un des plus agressifs et Marie-Victorin a probablement vu juste lorsqu'il écrivait en 1935 (p. 618), dans la première édition de la Flore Laurentienne que "le butome étendra son domaine sur une grande partie de l'Amérique orientale tempérée".

Après avoir émigré le long des rives du Saint-Laurent jusqu'à l'eau salée, le butome s'est maintenant étendu au sud et au sud-ouest de Montréal, son lieu présumé d'introduction, le long du Saint-Laurent et de ses affluents et dans la région des Grands Lacs. Son apparition en divers points du système hydrographique du Saint-Laurent est notée dans les travaux de Core (1941), Gaiser (1949), Knowlton (1923, 1930), Munscher (1930), Stuckey (1968) et Witter (1964). En aval, la situation semblait stable depuis plus de trente ans, l'eau salée constituant, semblait-il, un obstacle insurmontable à sa dispersion (Rousseau, 1968).

Dès 1940, J. Rousseau récolte un spécimen (QFA, n° 51037) du *Butomus* à l'île aux Coudres où l'eau du fleuve est déjà saumâtre. L'étiquette porte l'indication: "Marécage peu au dessus du niveau de la mer". En 1949, A. Payette récolte le jonc fleuri (QFA, spécimen n° 184x) à la Pointe de la Rivière-Ouelle à quelque 30 km de Saint-Jean-Port-Joli où débute l'eau salée. L'étiquette de cette récolte indique que le spécimen

provient d'un "Petit étang près du rivage maritime". Ces deux récoltes, les plus à l'est sur les deux rives du Saint-Laurent, portaient déjà les indications précises du comportement du butome face à la difficulté d'expansion que constitue l'eau salée. En effet, même si le sel empêche l'installation de la plante sur les rivages maritimes, les eaux du fleuve transportent les organes de dissémination, qu'ils soient flottants ou emprisonnés dans les glaces emportées vers le golfe au printemps. Ils sont ensuite déposés lors des grandes marées d'équinoxe ou par les vagues lors des tempêtes, au-delà du niveau normalement atteint par les eaux salées, dans de petits étangs ou des marais en bordure du fleuve où ils peuvent ensuite, dans des conditions favorables, donner naissance à de nouvelles colonies.

C'est dans une situation identique que nous avons découvert, en septembre 1971, une grande colonie du *Butomus umbellatus* à l'entrée sud-ouest du village de Rivière-à-Claude, comté de Gaspé-Nord (spécimens à QFA, DAO, CAN). La colonie du *Butomus* est installée dans une cuvette peu profonde d'environ 150 mètres de longueur par 25 mètres de largeur, située entre l'ancienne et la nouvelle route qui borde le fleuve, juste au pied de l'éboulis rocheux qui longe la falaise. La cuvette n'est donc séparée du fleuve que par la nouvelle route. Les plantes s'enracinent dans un mélange de cailloux de toutes dimensions et de parti-

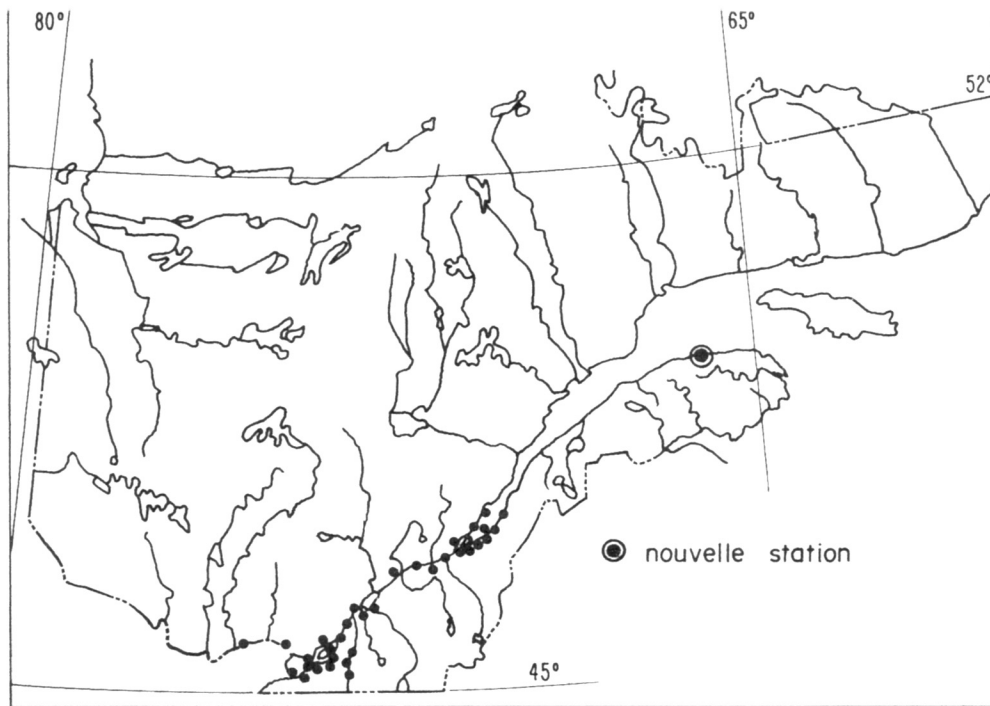


Figure 1. Distribution du *Butomus umbellatus* L. au Québec (Adaptée de Rousseau 1968).

cules fines provenant de l'éboulis voisin. L'eau de l'étang est douce et ne contient que 0.04‰ de NaCl comparé à 26-29‰ dans la zone infralittorale de Pointe-Métis (Bourget, 1971). Au moment de sa découverte, le *Butomus* avait déjà envahi plus de la moitié de l'étang. En bordure, dans les eaux peu profondes, une bonne proportion des individus étaient en fleur alors que d'autres portaient des fruits. La colonie, presque pure, ne contenait que quelques individus de *Sparganium eurycarpum* Engelm. L'arrivée du *Butomus* dans cette localité est postérieure à 1954, date à laquelle la cuvette a été isolée des eaux salées du fleuve par suite de la construction de la nouvelle route.

Cette extension d'aire du *Butomus umbellatus* représente un saut de 385 km (figure 1), doublant ainsi la distance parcourue par l'espèce en aval au lieu

d'introduction présumé. Le succès obtenu par l'espèce à franchir l'obstacle que constituait l'eau salée, laisse présager son établissement autour de l'estuaire du Saint-Laurent où des conditions de milieu permettront son implantation.

L'auteur tient à remercier C. Rousseau qui lui a aimablement permis de reproduire sa carte de distribution du *Butomus* et P. Morisset pour ses conseils et sa critique du texte.

Références

- BOURGET, E., 1971. Aspects saisonniers de la fixation de l'épifaune benthique de l'étage infralittoral de l'estuaire du Saint-Laurent. Fac. Sci. Univ. Laval, Québec. (Thèse de maîtrise non publiée).
- CORE, E. L., 1941. *Butomus umbellatus* in America. *Ohio J. Sci.*, 41: 79-85.

- GAISER, L. O., 1949. Further distribution of *Butomus umbellatus* in the Great-Lakes region. *Rhodora*, 51 : 385-390.
- KNOWLTON, C. H., 1923. *Butomus umbellatus* on the St. Lawrence river. *Rhodora*, 25 : 220-221.
- KNOWLTON, C. H., 1930. *Butomus umbellatus* at Lake Champlain. *Rhodora*, 32 : 18-19.
- MARIE-VICTORIN, Fr., 1939. Le *Butomus umbellatus* était-il déjà en Amérique au XVIIIème siècle ? (Résumé). *Annls ACFAS*, 5 : 108.
- MUENSCHER, W. C., 1930. *Butomus umbellatus* in Lake Champlain basin. *Rhodora*, 32 : 19-20.
- ROULEAU, E., 1964. Révision 2ième éd. Marie-Victorin, F., 1935. Flore Laurentienne. Presses Univ. Montréal, Montréal.
- ROUSSEAU, C., 1968. Histoire, habitat et distribution de 220 plantes introduites au Québec. *Naturaliste can.*, 95 : 49-171.
- STUCKEY, R. L., 1968. Distributional history of *Butomus umbellatus* (Flowering rush) in the western Lake Erie and Lake St. Clair region. *Mich. Bot.*, 7 : 134-142.
- WITMER, S. W., 1964. *Butomus umbellatus* L. in Indiana. *Castanea*, 29 : 117-119.